

10 Port-Gentil

Séminaire sur la citoyenneté
Les populations édifiées

Le maire du 2e arrondissement Jean-Pierre Mbadinga (micro) lors de son intervention.



Parmi les participants, les auxiliaires de commandement.

SYM

Port-Gentil/Gabon

La salle polyvalente de la mairie du deuxième arrondissement a récemment servi de cadre à un séminaire atelier initié par le maire dudit arrondissement, Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, sur la notion de citoyenneté. C'était en présence de l'édile de la Port-Gentil, Gabriel Tchango.

LE séminaire organisé

il y a peu dans la capitale économique par le maire du 2e arrondissement Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, portait sur quatre thèmes : "droits et devoirs d'un citoyen dans la communauté", "la problématique de l'unité nationale", "la place de la femme dans le développement d'une nation" et, enfin, "les missions citoyennes du groupement des sapeurs-pompiers". Et comme exposants,

on avait respectivement par thème Landry Ntoutoume (directeur provincial de l'Aménagement du territoire), Côme Ndjekounda (directeur provincial de l'Environnement), Pélagie Angoué (chef du service provincial de la Famille) et le capitaine Bambela, commandant de la 3e compagnie d'incendie et secours. Les uns et les autres ont rappelé la nécessité qui s'impose de respecter

notre environnement immédiat, en mettant en pratique tout ce qui contribue à l'amélioration des conditions naturelles ou culturelles qui agissent sur les activités humaines et les organismes vivants. "On ne construit pas n'importe où, ou quand on veut. Il faut respecter les voies de dégagement, car l'État peut investir à tout moment". Sur ce, le cas de la capitale économique a été

cité en exemple avec ses constructions anarchiques... empêchant ou gênant ainsi le passage des camions des sapeurs-pompiers lors de leurs différentes interventions. Prenant la parole en guise de conclusion, l'initiateur de ce séminaire dont les échanges auront été pour le moins très enrichissants, a déclaré que la citoyenneté est un comportement avant tout personnel.

Qui engage donc chacun de nous. Qu'on soit Gabonais d'origine ou d'adoption, de même que les communautés étrangères qui ont choisi Port-Gentil comme ville d'accueil et/ou de résidence, a souligné Jean-Pierre Mbadinga Nzamba. Les participants ont salué l'initiative. En ce qu'elle a permis aux uns et aux autres d'en savoir un peu plus sur la notion de citoyenneté.

Médias/Union de la presse francophone

Le bureau local en place



La présidente de l'antenne provinciale de l'UPF, Christelle Ntsame installe la secrétaire générale, Mme Koudou.



Les journalistes présents lors de l'assemblée constitutive.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Il est présidé par notre consœur Christelle Ntsame, à la tête d'un bureau qui comprend cinq membres.

LA vice-présidente de la section gabonaise de l'Union de la presse francophone (UPF), Christelle Ntsame, qui avait reçu la mission d'implanter une antenne locale de cet organe dans la capitale économique, a réuni, en fin de semaine écoulée, dans la salle polyvalente de

la mairie du troisième arrondissement, les hommes et les femmes de médias de la cité pétrolière, pour la mise en place d'un bureau local, présidé par elle-même. "Je fais partie du nouveau bureau de la section gabonaise de l'UPF, élu il y a quelques mois. J'ai pour mission la mise en place d'une antenne locale, pour susciter des adhésions des confrères qui seraient intéressés par la plateforme d'échanges qu'est l'UPF. Au terme de la mise en place du bureau local, nous avons échangé

entre autres, sur les avantages de l'UPF pour les hommes et les femmes des médias", a expliqué Christelle Ntsame. Au nombre de ceux-ci, a-t-elle dit, la "facilité" de côtoyer des femmes et hommes des médias d'autres horizons. Et donc de se faire un carnet d'adresses avec des opportunités insoupçonnées. Cependant, l'absence de nombreux confrères à cette réunion, probablement pour des raisons professionnelles, a quelque peu déteint sur l'objectif assigné à

celle-ci. Avant l'installation de la représentation provinciale de l'UPF à Port-Gentil, des fiches d'adhésion ont été distribuées par la présidente locale. Laquelle a rappelé que l'UPF est une organisation internationale non gouvernementale reconnue par de grands organismes internationaux comme l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Organisation des nations unies (Onu), et l'Organisation internationale de la francophonie

(OIF), avec pour but de lutter pour la liberté de la presse et les droits des journalistes sans cesse bafoués. L'UPF compte aujourd'hui plus de 3000 journalistes, responsables et éditeurs de la presse écrite et audiovisuelle répartis dans 110 pays dont le Gabon. Son président, le Sénégalais Madiambal Diagne, y tient les rênes depuis 2014. L'antenne provinciale de l'UPF à Port-Gentil aura donc la lourde mission de conduire les activités de la section gabonaise pour

le compte de la capitale économique, conformément aux orientations du bureau national dirigé par Jean-Yves Ntoutoume. Le bureau de l'antenne locale de Port-Gentil est composé ainsi qu'il suit : présidente : **Christelle Ntsame**. Secrétaire générale : **Mical Kouidou**. Trésorière : **Susie Migueli**. Commissaire aux comptes : **Lyne Célia Songo**. Chargé de la communication et des relations extérieures : **Hugues Makaya de Sette-Cama**.